

TRÉVOL

communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°61
JUILLET
2024



www.trevol.fr

P/20 *Château de Demoret*




P/3
BUDGET

P/6
ACTUALITÉS

P/14
VIE ASSOCIATIVE

Sommaire



- **P/3**  **BUDGET**
- **P/5**  **TRAVAUX**
- **P/6**  **ACTUALITÉS**
- **P/14**  **VIE ASSOCIATIVE**
- **P/20**  **PATRIMOINE LOCAL**



Bonne lecture !



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos©, BK®
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Groupe IGR
Tirage N° 61 • juillet 2024

Le mot du Maire



Liberté, Egalité, Fraternité sont les valeurs portées par la République. Elles sont devenues nos valeurs communes.

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prenait la prison de la Bastille, symbole de tous les arbitraires, de toutes les oppressions, de toutes les injustices. Cet événement annonçait la fin d'un régime monarchique et l'avènement du régime républicain dont la devise, officialisée en 1848 et inscrite sur tous les frontons des édifices publics en 1880, se résume en trois mots fondamentaux : *Liberté, Egalité, Fraternité*.

Plusieurs fois dans l'année, nous nous retrouvons lors des cérémonies devant le monument aux morts. Il porte les noms de ceux tombés au champ d'honneur. Lors de ces rassemblements, moments de gravité, nous nous souvenons des sacrifices, des drames de notre histoire. Nous rendons hommage à ceux qui sont morts pour la paix et la liberté. Ce sont des instants de transmission aux plus jeunes, un rappel à tous que ces moments ont bien existé, ancrés dans la réalité, le moyen de réaffirmer avec force notre adhésion à notre République, à ses principes, à ses règles, à ses objectifs.

Ces dernières années, nous remarquons que notre société semble parfois perdre de vue ces notions essentielles. Nous observons une inquiétude, une certaine perte des repères, une désorientation face à un monde de plus en plus complexe, une érosion du sentiment d'appartenance à une communauté, une diminution de la confiance dans les institutions et le sentiment croissant de désillusion qui conduit à une perte de valeurs qui sont au cœur de la République.

Il est crucial de redoubler d'efforts pour réaffirmer et renforcer les principes fondamentaux de *Liberté, Egalité, Fraternité*. Plus que jamais l'expérience du passé nous invite, individuellement et collectivement à la plus extrême vigilance, à la plus grande lucidité, à la plus grande prudence face aux dérives possibles. Restons solidaires, dignes, respectueux des autres, de leurs droits. Développons le dialogue et rappelons-nous nos devoirs pour mettre à l'honneur notre République.

Bien à vous,
Marie-Thérèse Jacquard

Cambriolages



Comme de nombreuses communes de l'agglomération moulinoise, Trévol fait partie de la zone d'action des cambrioleurs. Récemment encore, plusieurs habitations de la commune ont été « visitées ». Même s'il est difficile de se prémunir complètement, quelques conseils et précautions peuvent être rappelés.

- **Ne laissez pas portes et fenêtres ouvertes si vous n'êtes pas à l'intérieur** (un vol a été commis à Trévol alors que la personne se trouvait dans son jardin).
- En cas d'absence, **ne laissez pas vos clés « cachées » sous le paillason** ou un pot de fleurs, derrière les volets ...
- **En cas d'absence pendant plusieurs jours**, si possible, demandez à une personne de votre entourage de venir récupérer votre courrier, d'ouvrir/fermer les volets, afin de simuler une présence.
- **N'annoncez pas vos dates d'absence sur les réseaux sociaux** ou votre messagerie. Les photos publiées, justifiant l'éloignement peuvent être une source d'information utilisée par les cambrioleurs.

Vous pouvez également vous inscrire gratuitement à « ***L'Opération Tranquillité Vacances*** » auprès de la gendarmerie de Moulins ou sur le site : www.masecurite.interieur.gouv.fr

En résumé, tout doit être mis en œuvre pour ne pas faciliter la besogne des cambrioleurs.

Décès de Jean-Marie Bouillon



Récemment, Trévol a perdu un de ses plus anciens habitants. Jean-Marie Bouillon nous a quittés le 31 mars. Il était né en 1929 au domaine des Breugnons.

Après sa scolarité à l'école de Trévol, il passe le certificat d'étude puis travaille à la ferme de ses parents. En 1949, il effectue son service militaire en Allemagne. Il est ensuite embauché, au début des années 60, comme employé communal puis occupera le poste de garde champêtre jusqu'à sa retraite.

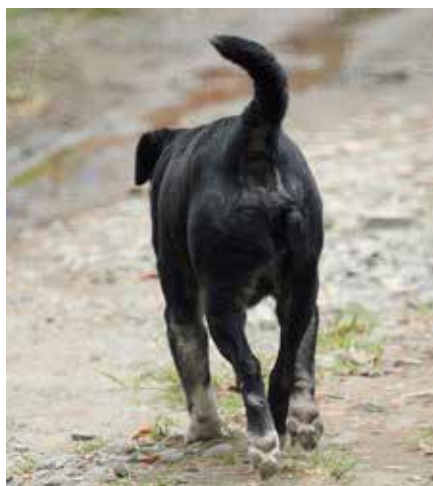
En 1965, il épouse Eliane à Trévol et y fonde un foyer où naîtront 3 filles. Trois petites-filles et une arrière-petite-fille viendront agrandir la famille.

Durant sa longue carrière, Jean-Marie s'est efforcé de prendre soin de sa commune (particulièrement du désherbage du cimetière) et d'échanger avec ses habitants qu'il connaissait si bien. Il s'investira également en tant que pompier, ce qui lui valut de recevoir une médaille d'argent des sapeurs-pompiers de Trévol en 1983.

Fervent supporter de l'A.S. Trévol, puis du F.C.Haut d'Allier, Jean-Marie ne manquait jamais les matches afin d'encourager les équipes.

Le jardinage était une autre passion et son jardin, visible de la rue, faisait l'admiration de tous.

Après une vie entière passée à Trévol, Jean-Marie Bouillon était devenu une figure emblématique de notre commune et un témoin de son histoire récente.



Divagation des chiens et autres animaux

Régulièrement, des signalements de chiens errants en divers lieux de la commune, en particulier dans le bourg, sont rapportés à la mairie.

La divagation d'animaux sur la voie ne peut pas être acceptée, tant le risque d'accidents avec les piétons et usagers de la route est important.

Afin de garantir la sécurité de tous, il convient de rappeler que le Code rural et de la pêche maritime (art. L211-19-1) prévoit qu'« *il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et*

les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Dans ce cadre, un arrêté municipal pris en date du 6 juin 2024 conforte cette interdiction de divagation sur la commune en prévoyant une contravention de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 €) en cas de non-respect.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont ainsi appelés à être vigilants et responsables, et notamment à tenir leurs chiens en laisse dans l'espace public.



BUDGET PRIMITIF PRÉVISIONNEL 2024



Le budget de la commune est composé de deux sections :

- 1 - la section de fonctionnement** qui comprend les dépenses et recettes courantes de la commune,
- 2 - la section d'investissement** qui représente les programmes d'équipement et de travaux.

L'ensemble traduit en chiffres les principales orientations du conseil municipal pour l'année en cours, votées à l'unanimité le 8 avril 2024 sans augmentation du taux d'imposition.

1 - FONCTIONNEMENT: 1 764 865 €

RECETTES: 1 764 865 €

Total recettes de gestion courante: 1 060 665 €

Total autres recettes: 55 324 €

TOTAL RECETTES: 1 115 989 €

Excédent 2023 reporté: 648 876 €

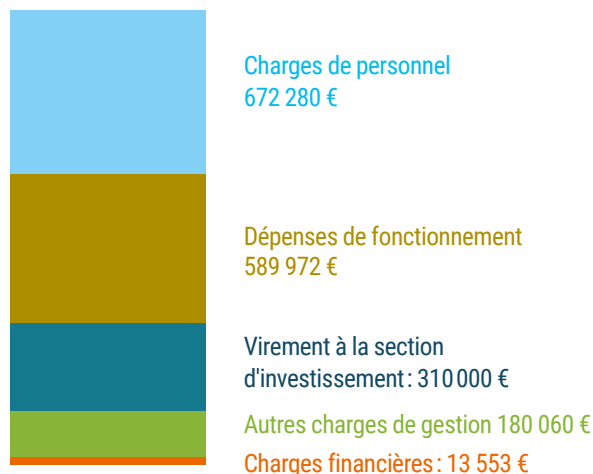
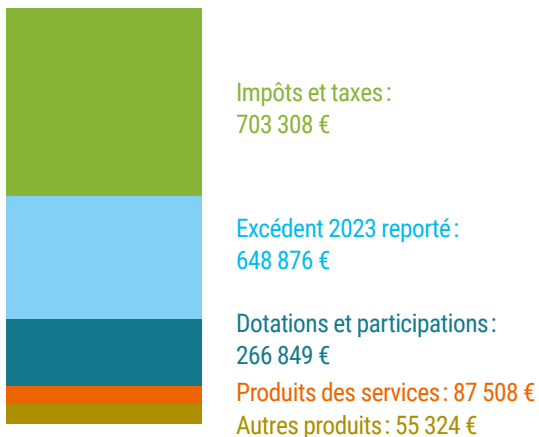
DÉPENSES: 1 764 865 €

Totales dépenses de gestion courante: 1 453 242 €

Total autres dépenses: 1 623 €

TOTAL DÉPENSES: 1 454 865 €

Virement à la section d'investissement: 310 000 €



Impôts et Taxes	Contributions directes, dotation de compensation
Excédent reporté	Excédent du compte administratif 2023
Dotations de l'État	Dotation globale de fonctionnement et autres dotations publiques
Autres produits	Loyers reçus, remboursements sur rémunération du personnel

Charges à caractère général (dépenses de fonctionnement)	Ex. : entretien, fournitures de bureau et d'ateliers, achats cantine, impôts et taxes...
Charges de personnel	Hors remboursement des emplois aidés et indemnités journalières
Charges de gestion courantes	Dont subventions aux associations, CCAS, micro-crèche
Charges financières	Frais financiers des emprunts
Virement à l'investissement	Excédent du budget de fonctionnement permettant l'autofinancement de l'investissement

IMPÔTS 2024

La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taxes locales et d'équilibrer son budget de fonctionnement par une plus grande maîtrise des dépenses, notamment celles liées à l'énergie.

Taxe foncier bâti : 35,44 %

Taxe foncier non bâti : 32,47 %

Taxe locale d'aménagement : 3,70 %

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 13,57 %



2 - INVESTISSEMENT: 1 162 434 €

Les investissements de la commune sont financés par :

- Un virement de la section de fonctionnement : **310 000 €**
- Recettes financières hors opérations (FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent) : **96 747 €**
- Recettes d'opérations d'investissements (subventions et dotations) : **755 687 €**

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal envisage comme principaux investissements pour 2024 :

	RESTE À RÉALISER 2023	VOTE 2024	TOTAL
Acquisition de bâti foncier	-	24 500	24 500
Acquisition foncière - Valorisation des vallons de Trévol	-	47 500	47 500
Cimetière - Réparation du Colombarium	675	-	675
Bar - Restaurant - Travaux de réhabilitation	449 028	322 712	771 740
Pôle Commerce - Etudes	5 500	-	5 500
Voirie - rue des acacias	89 050	-	89 050
Aire de stationnement Forêt	-	1 500	1 500
Rénovation du clocher de l'église + cloche	-	54 965	54 965
Installation d'un auvent aux ateliers municipaux	-	2 671	2 671
Etude et travaux pour l'aménagement de sentiers de randonnées	-	57 600	57 600
P L U - Révision	97	4 100	4 197
Chauffe eau Mairie	-	724	724
Mobilier Mairie	-	1 754	1 754
Mobilier cantine	-	530	530
Autolaveuse	-	3 500	3 500
Panneau de basket - stade	-	1 800	1 800
Défibrillateurs - stade et cabinet médical	3 166	6 084	9 250
Achat panneaux signalisation	1 085	5 145	6 230
Autres - Travaux divers	-	10 000	10 000
Dépenses d'investissement hors opérations			68 748 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENTS			1 162 434 €



TRAVAUX

Plantation d'arbres

Devant l'école, la plantation de jeunes arbres s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Chaque essence mise en place par les employés municipaux offrira un îlot de fraîcheur et contribue dès à présent à la biodiversité locale.



Enfouissement du réseau électrique : rue du Four à Chaux

L'entreprise C.E.M.E. a réalisé des travaux d'enfouissement des lignes électriques au niveau du carrefour de la Croix de Vaux et sur une partie de la rue du Stade.

Ces travaux ont été initiés par le SDE 03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) dans le cadre du nécessaire renforcement de la ligne électrique suite à l'installation récente de l'antenne Bouygues Telecom/SFR.

Ces aménagements contribuent à :

- améliorer l'esthétique du paysage urbain,
- réduire les risques liés aux intempéries et aux accidents,
- favoriser les économies d'énergie par l'installation de candélabres à éclairage LED.





Commémorations

8 mai : La cérémonie de célébration de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée devant une assistance nombreuse. Après les discours et le dépôt des gerbes au monument aux morts, tous les participants étaient conviés à la salle socioculturelle où l'exposition « Vers la victoire, la France au combat 1942-1945 » était proposée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre). Cette matinée a rappelé l'importance de la mémoire collective et du devoir de transmission aux générations futures.



18 juin : Le 81^e anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle a été célébré par Marie-Thérèse Jacquard, des représentants des associations d'anciens combattants (AFN AGMG et ACPG CATM) et des enfants de l'école Henri Matisse.



Cérémonie du 14 juillet 2024



Ravivage de la flamme du soldat inconnu

Le mercredi 17 avril, Marie-Thérèse Jacquard, Maire de Trévol, s'est déplacée à Paris avec une délégation d'une centaine de maires de l'Allier, des sénateurs Bruno Rojouan et Claude Malhuret et du préfet Pascale Trimbach. Elle a participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Le ravivage de la flamme a lieu tous les jours à 18h30 depuis 1923.





ACTUALITÉS



Passation de commandement du Centre de secours

Le lieutenant Patrick Renaud a passé le commandement du centre de secours de Trévol à l'adjudant-chef Sébastien Besserve lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 19 avril, sur le parvis du château d'Avrilly, sous la présidence de Madame Pascale Trimbach, Préfet de l'Allier et en présence de nombreuses personnalités.*

Le lieutenant Patrick Renaud était au centre de secours de Trévol depuis le 1^{er} janvier 1989, soit 35 années de service. Chef de centre depuis 2001, il a durant 22 ans contribué au maintien d'un service public, chargé de garantir la sécurité civile des trévois et des populations alentours. Pour saluer cet engagement remarquable, il s'est vu remettre le galon de Capitaine honoraire ainsi que la médaille pour services exceptionnels avec rosette, échelon argent.



**Marie-Thérèse Jacquard, maire de Trévol, Yannick Monnet, député de la 1^{ère} circonscription, Claude Riboulet, Président du Conseil Départemental de l'Allier et Président du Conseil d'administration du Sdis de l'Allier, Pascale Foucault et Pascal Perrin, conseillers départementaux, colonel hors-classe Philippe Sansa, Chef de corps, et lieutenant Serge Lacoste, Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.*



ACTUALITÉS



L'adjudant-chef Sébastien Besserve est arrivé au centre de secours de Trévol le 1^{er} février 2006, après une première expérience de sapeurs pompiers au centre de secours de La Goutelle (Puy-De-Dôme) d'où il est originaire. Il prend donc le commandement du centre de secours de Trévol composé de 16 sapeurs-pompiers et équipé de 3 véhicules : un véhicule logistique, un véhicule de première intervention et un véhicule poste médical avancé.

**DURANT L'ANNÉE 2023,
LES SAPEURS- POMPIERS
TRÉVOLOIS
ONT EFFECTUÉ
72 INTERVENTIONS.**

Ravalement des façades de la caserne des pompiers

Les sapeurs-pompiers et les agents des services techniques ont lavé et repeint les murs extérieurs du centre de secours et du bâtiment communal (anciens locaux des services techniques) situé à l'arrière de la caserne et récemment mis à disposition des pompiers.





ACTUALITÉS

Marché hebdomadaire De nouveaux commerçants à votre service

De 16 h à 19 h tous les mardis soirs, le boulanger, le fromager et le vendeur de saucissons se retrouvent place de l'église pour vous proposer leurs produits. Trois nouveaux commerçants sont venus compléter l'offre commerciale :

« **Ma cuisine préférée** » : le food truck d'Aurore Labaye propose des plats préparés. Confectionnée avec des produits locaux et de saison, sa cuisine traditionnelle et gourmande vous ravira les papilles. Vous pouvez déguster des menus de qualité de l'entrée au dessert.



« **Les trois petits chicons** » : Baptiste Naudin, maraîcher bio à Magny-Cours, vend sa production de fruits et légumes (tomates, courgettes, concombres, fraises...). Du producteur au consommateur, la fraîcheur est garantie.



« **Cha'Ya** » : Charlène Carton et Isabelle Rogue vous proposent divers produits régionaux (bière, farine, pâtes, huile, vinaigre, confitures...)





ACTUALITÉS



Pot de l'amitié sur le marché

La population trévoise a été invitée le mardi 2 avril à partager un moment convivial sur le marché hebdomadaire autour d'un verre accompagné des produits vendus par les commerçants présents sur le marché.

C'est ainsi que les clients ont pu déguster du pain au saucisson, bleu et vin rouge, des fromages apéritifs et des saucissons à la myrtille, aux châtaignes et aux cèpes.

Ce moment d'échange et de discussion a été apprécié par les clients et les élus.



Application IntraMuros...

Téléchargée sur votre portable, cette application gratuite vous permet d'être informés à tout moment des actualités et événements de notre commune.

Elle vient compléter l'offre de communication et d'information mise à votre disposition (bulletin municipal, site internet, panneaux d'informations devant la mairie).

<https://intramuros.page.link/bienvenue>





ACTUALITÉS

Club des Aînés : Repas de fin saison

Le Club des Aînés de Trévol a marqué la fin de sa saison annuelle par un repas de clôture, réunissant ses membres pour un moment de convivialité et de partage. Les convives ont pu savourer des plats succulents tout en échangeant des anecdotes et en se remémorant les moments marquants de l'année écoulée. Le Club des Aînés de Trévol continue de prospérer, offrant à ses membres des moments précieux de rassemblement et de joie.



Annnonce des Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine 2024 se dérouleront **les 21 et 22 septembre** prochains. Cette édition promet d'être une nouvelle occasion de découvrir notre patrimoine local avec la découverte ou redécouverte de lieux emblématiques de notre commune, tels que le **château d'Avrilly, le château des Bédaires, le château de Mirebeau et l'église de Trévol**. Cette année, une visite guidée de l'église de Trévol est programmée le 22/09 à 10h30 en partenariat avec le service patrimoine de Moulins Communauté, Pays d'Art et d'Histoire. Le programme détaillé sera accessible sur le panneau d'affichage et le site internet.

Annnonce du repas du C.C.A.S.

Le repas du C.C.A.S., ouvert sur invitation aux trévois et trévoises âgées de 69 ans et plus, se tiendra le dimanche 17 novembre 2024 à la salle socioculturelle des Trois vallées.



Parking dans la forêt communale

L'attractivité de notre forêt attire de plus en plus les amoureux de la nature. Afin de faciliter l'accès aux espaces naturels et éviter le stationnement sauvage, un parking est en cours d'aménagement au croisement du chemin de Bel Air et de l'allée Sommière.



Portes ouvertes Ecole Henri Matisse

Le mardi 18 juin 2024, la municipalité en collaboration avec les enseignants et le personnel communal, a organisé une journée portes ouvertes à l'école Henri Matisse.

Une belle occasion pour les actuels et futurs élèves et leurs parents de rencontrer et d'échanger avec l'équipe pédagogique et de visiter l'école afin de découvrir les différentes installations communales : salles de classe équipées d'écrans numériques, garderie, cantine scolaire, city-stade, salle informatique, bibliothèque.

De nombreuses familles ont répondu présentes à l'invitation de Marie-Thérèse Jacquard, Maire, et de Valérie Brivet, directrice.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de contacter Valérie Brivet, directrice de l'école, ou le secrétariat de mairie.



Echange Ecole I.M.E. projet correspondance

L'Institut Médico-Educatif (I.M.E.) Clairejoie de Trévol et la classe de Mme Petitcolin ont mis en place au cours de cette année scolaire un projet de correspondance entre les deux établissements.

Après une première rencontre le 30 novembre dernier, axée sur la pratique d'activités sportives dans la salle de la garderie de l'école, différents échanges de courriers ont permis de mieux faire connaissance et de renforcer les liens entre un groupe de 6 élèves de l'I.M.E. et la classe de GS-CP.



Un deuxième rendez-vous, le 11 avril a permis d'augmenter le temps d'échanges et d'inclusion, par la pratique de différentes activités au city-stade. Un goûter préparé avec soins par les élèves de l'I.M.E. ainsi qu'un temps de récréation en commun ont conclu cette journée.

Ce projet s'est poursuivi le 28 juin avec la visite de l'I.M.E. par les enfants de l'école, agrémenté par un temps sportif et récréatif.

Cet échange, très apprécié par tous, s'avère être une réelle réussite. Il vise à être pérennisé et approfondi pour l'année scolaire 2024-2025, autour d'un nouveau projet co-construit.

Kabokan à l'école

L'association Kabokan est intervenue à l'école Henri Matisse pour présenter aux enfants une démonstration de Karaté contact. Ces derniers ont pu essayer cette discipline, méconnue pour beaucoup. Enthousiasmés par cette prise de contact, certains élèves souhaitent s'inscrire dès la rentrée prochaine pour pratiquer ce sport.



ACTUALITÉS

Canicule

Après un printemps humide, l'été qui débute fait craindre, comme chaque année, de nouveaux épisodes de chaleur au cours des prochaines semaines.

C'est l'occasion de rappeler quelques conseils afin de vous prémunir des risques à l'occasion d'épisodes caniculaires :

- **Buvez fréquemment de l'eau** (même si vous n'avez pas soif) ;
- **Rafrâchissez-vous** en mouillant votre corps plusieurs fois par jour ;
- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes ;
- **Restez au frais 2 à 3 heures par jour** ;
- **Évitez les efforts physiques** ;
- **Aidez les personnes les plus fragiles** en prenant régulièrement de leurs nouvelles.

L'ensemble de l'équipe du C.C.A.S. restera mobilisé afin de maintenir le lien avec les personnes âgées de 80 ans et plus. Si vous avez moins de 80 ans et que vous souhaitez être appelé, inscrivez-vous auprès du secrétariat de mairie.



Concours de belote du Club des Aînés

Le concours de belote organisé par le Club de l'Amitié samedi 23 mars 2024 a connu comme chaque année un vif succès. Plus de 62 équipes, hommes et femmes passionnés du jeu de cartes se sont affrontés tout l'après-midi. Ils étaient tous concentrés espérant gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

Chacun est reparti satisfait de son après-midi.



Ateliers sommeil

Le 28 mai en partenariat avec l' ARSEPT, le C.C.A.S. de Trévol a organisé une conférence sur le sommeil, à la salle de la Chapelle.

Une douzaine de seniors étaient présents. Elle était animée par Maryline Estivalet sophrologue. Au cours de cette conférence la physiologie et la structure du sommeil ont été abordés. Les participants ont découvert les signes d'un sommeil de qualité et les éléments perturbateurs du sommeil. Des pistes pour mieux dormir ont été données par l'animatrice et quelques exercices ont été proposés pour se calmer, se détendre et favoriser l'endormissement.

Elle a ensuite présenté l'atelier sommeil qui sera proposé à partir du jeudi 7 novembre 2024 à 9h30 et jusqu'au 12 décembre 2024 à la salle de la Chapelle. Soit 6 séances de deux heures chaque semaine.

- séance 1 : les évolutions du sommeil au cours de la vie**
- séance 2 : notre comportement**
- séance 3 : les perturbations du sommeil**
- séance 4 : pistes et orientations**
- séance 5 : agenda du sommeil et profil de dormeur**
- séance 6 : les bonnes pratiques et conseils pour mieux dormir**

Cet atelier est entièrement gratuit et s'adresse à toutes les personnes à partir de 55 ans, les inscriptions se feront en mairie.



VIE ASSOCIATIVE



Bal costumé de l'Amicale laïque

Le 10 mars dernier à la salle Socioculturelle des Trois Vallées, l'Amicale laïque a organisé son traditionnel bal costumé, attirant une foule enthousiaste, prête à plonger dans un monde de fantaisie.

Dès 20 heures, les invités, parés de leurs plus beaux costumes, ont commencé à affluer, transformant la salle en un carnaval de couleurs, de paillettes et d'originalité. Le thème de cette année, "Ne venez pas comme vous êtes", a inspiré une variété incroyable de déguisements, allant des classiques aux créations les plus folles.

Pour cet évènement des planches apéro garnies de produits locaux ont été servies, accompagnées de boissons appréciées par les 160 participants. Deux DJ trévois de renom ont assuré l'ambiance musicale, entraînant les convives dans une danse endiablée jusqu'au petit matin.



Cette soirée a non seulement offert une occasion de passer un moment festif, mais a également servi une noble cause. Les bénéfices seront utilisés pour soutenir les projets éducatifs et culturels de l'Amicale laïque, bénéficiant ainsi aux enfants de l'école.

60^{ème} kermesse de l'Amicale laïque

Pour marquer la fin de l'année scolaire 2023-2024, l'Amicale laïque a organisé sa traditionnelle kermesse le 29 juin dernier.

Comme chaque année, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie sur les nombreux jeux, dans les attractions et autres structures gonflables.

Les balades en calèche et poneys et surtout le parcours d'entraînement proposé par les pompiers ont particulièrement été appréciés.

Entre ces différentes animations, et sous un ciel longtemps menaçant, chaque classe est montée sur scène afin de présenter brillamment son spectacle.

La soirée a permis au public toujours nombreux de profiter d'un repas du traiteur trévois Eric Geoffroy, et d'une ambiance musicale remarquable.

Cette 60^{ème} édition de la kermesse, qui s'est terminée tard dans la nuit, a - encore une fois - été une belle réussite.





VIE ASSOCIATIVE

La rando des trois vallées

Le dimanche 28 avril 2024 a eu lieu la 34^{ème} randonnée des trois vallées organisée par l'Association Cycliste Trévoloise. Cette manifestation ouverte à tous, randonneurs, cyclistes et vététistes a connu cette année encore un grand succès. Trois cent cinquante-quatre participants se sont lancés sur les routes de la commune : 118 marcheurs, 118 cyclistes et 118 vététistes ont suivi des circuits qui les ont menés sur les routes communales et à travers les forêts de Trévol, Aurouër et Munet. Trois circuits VTT (15, 35 et 50 km) et 2 circuits marche (10 et 20 km) étaient au programme. Tous ont apprécié les ravitaillements qui permettent de reprendre des forces. Le passage dans le parc et devant le château d'Avrilly est toujours très apprécié.

Au retour, les participants étaient attendus à la salle des Trois Vallées pour la dégustation de l'omelette.

Rappelons que les parcours traversent des propriétés privées : Avrilly et la forêt de Munet et ne peuvent pas devenir des lieux de promenade habituels.



Journées découvertes

Le Football Club Haut d'Allier organise des journées découvertes, gratuites et sans engagement pour les garçons et les filles nés de 2013 à 2019.

Ces journées seront programmées chaque mercredi et jeudi de septembre au stade de Trévol ou Villeneuve-sur-Allier.

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter, les dirigeants du club : Mickaël Claire et Richard Ressort.

Journée plein air du Comité de jumelage

A l'approche de l'été, les membres du Comité de jumelage ont plaisir à se retrouver pour un moment de détente autour d'un repas, de jeux (belote, pétanque), chant ou promenade. Cette année, c'est au plan d'eau de Dornes que les membres se sont donnés rendez-vous dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Cette journée a été un succès marqué par la bonne humeur, malgré une météo mitigée.



Comité des fêtes : brocante

Le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle brocante le 9 juin dernier autour de la place Jean Thomas.

La météo peu engageante n'a pas empêché une belle fréquentation. Simples promeneurs ou curieux à l'affût de bonnes affaires ont pu profiter d'une ambiance musicale animée par la banda Azur et Or.



VIE ASSOCIATIVE



Rifles du foot

Le week-end de Pâques, le Football Club Haut d'Allier a organisé ses traditionnels rifles. Cet événement, destiné à lever des fonds pour soutenir les activités du club, a connu un vif succès en attirant un public nombreux.

Dès l'ouverture des portes, les participants se sont installés autour des tables, prêts à tenter leur chance et à remporter les nombreux lots offerts. Les joueurs, jeunes et moins jeunes, ont passé un moment convivial, marqué par l'enthousiasme et la bonne humeur.



Week-End théâtral d'Astré 2000

Le week-end théâtral proposé par Astré 2000 a offert une expérience culturelle riche et diversifiée au public venu en nombre.

La soirée d'ouverture, qui s'est tenue le samedi 6 avril a débuté sur une note mélodieuse avec une prestation de la section chant d'Astré. Les voix harmonieuses des chanteurs et leur répertoire varié ont préparé le public pour la suite de la soirée.

À 21 heures, le rideau s'est levé sur « *Crise d'otages* », une pièce de théâtre comique écrite par Jean-Marc Magnoni. Les acteurs locaux ont brillamment interprété leurs rôles, et ont été unanimement salués par les spectateurs. Rires et applaudissements sont venus récompenser le travail de cette joyeuse troupe.



Installation de deux défibrillateurs



Deux nouveaux défibrillateurs ont été installés : l'un à l'**entrée du cabinet médical** et l'autre au **stade municipal**, complétant ainsi l'offre existante avec celui situé à la Mairie.

Ces dispositifs, accessibles dans des lieux stratégiques, visent à améliorer la sécurité en permettant une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque. Ils peuvent sauver des vies avant l'arrivée des secours.

Des formations seront organisées à l'attention des dirigeants d'associations, du personnel communal et des habitants à l'utilisation de ces appareils.



VIE ASSOCIATIVE

Parcours G.T.M.C.

(Grande Traversée du Massif Central)

Sécurisation du virage de Demou sur la Route de Dornes

La G.T.M.C. est un itinéraire de randonnée emblématique en France, traversant le Massif Central du nord au sud sur près de 1 400 kilomètres. Cette traversée offre une expérience unique aux amateurs de randonnée, de VTT et de cyclotourisme, en parcourant des paysages variés et spectaculaires, des plateaux volcaniques aux vallées verdoyantes, en passant par des villages pittoresques et des forêts majestueuses. Une portion de ce tracé traverse notre commune avec une arrivée par la forêt communale (chemin des terres jaunes) en passant par Bel Air, Beau Soleil, avant de rejoindre la commune d'Avermes au niveau de Demou.

Une section de ce parcours nécessitait d'emprunter la route de Dornes sur une cinquantaine de mètres au niveau du virage de Demou. Afin de sécuriser le tracé et à la demande de la municipalité, le Conseil Départemental a aménagé cette portion de l'itinéraire qui passe dorénavant derrière les barrières de sécurité entre la sortie du chemin du Vignat et la route communale de Bellefontaine.



Soirée concert des Robins trévois

La soirée concert organisée par les Robins trévois a connu un vif succès. Plus de 80 spectateurs ont ainsi pu passer la soirée en compagnie du groupe local « Les Banana Spleen ». L'entracte apprécié de tous a permis de se désaltérer en dégustant des pâtisseries.

Les Banana Spleen, dont la réputation n'est plus à faire, ont séduit les spectateurs enthousiasmés par leur bonne humeur communicative et leur excellente prestation.



Challenge des associations

« Tu tires où tu pointes »

« Je vais tirer, c'est plus prudent »

Ces dialogues ne sont pas sortis d'un roman de Pagnol mais bien du challenge des associations, organisé par l'amicale de pétanque trévoise, le samedi 28 mai au boulodrome de la Croix de Vaux.

Onze associations* et une équipe surprise, soit 72 participants, ont vaillamment combattu. Après les qualifications de la matinée, le repas a été pris en commun dans une ambiance chaleureuse. L'après-midi, Kabokan s'est imposé en finale contre les chasseurs et les cyclos remportaient la finale de consolante contre le chai des trois vallées.

Tous les participants s'accordent à dire que cette journée est un vrai moment d'échange avec une organisation sans faille. Même le soleil, qui a fait défaut en ce mois de mai était présent et contribuait à la réussite de cette journée.

*Le comité des fêtes, Kabokan, le chai des trois vallées, FCHA, la pastourelle des trois vallées, l'ACT, le comité de jumelage, le gym club, l'Amicale des chasseurs, l'Amicale des pompiers, l'Amicale laïque.

Une première réussie

KABOKAN, l'association de karaté contact, a organisé, pour la première fois, une soirée tartiflette le samedi 2 juin 2024 à la salle des Trois Vallées.

Cent dix personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et festive. La tartiflette a été cuisinée par l'ESAT d'Yzeure et l'animation musicale a été assurée par DJ Dave jusqu'au bout de la nuit.

L'équipe organisatrice, satisfaite de cette première édition, souhaite réitérer la manifestation l'année prochaine.



Assemblées générales



KABOKAN

Président : Jean-Jacques Duchesne
 Vice-Présidente : Aurore Chardoux
 Secrétaire : Céline Da Cunha
 Secrétaire adjointe : Christelle Touchevier
 Trésorier : Pierre Bouvet
 Trésorier adjoint : Franck Vigneron



LE CHAI DES 3 VALLÉES

Président : Bruno Boluda
 Vice-Président : Cédric Genest
 Secrétaire : Pierre Darbelet
 Trésorière : Sandrine Lebon Euzet
 Trésorier adjoint : Thierry Rousseau



F.C. HAUT D'ALLIER

Président : Mickaël Claire
 Vice-Présidents : Matthieu Palais et Richard Ressort
 Secrétaire : Jean Pierre Barthonnet
 Secrétaire adjointe : Aurélie Domas-Chanal
 Trésorier : Stéphane Barichard
 Trésorier adjoint : Pierre Darbelet
 Présidents d'Honneur : Bruno Boluda et Didier Raymond



AU JARDIN DES COCCINELLES

Présidente : Marie D'Amat
 Vice-Présidente : Julie Lacour
 Secrétaire : Hélène Le Cornec
 Secrétaire adjointe : Lara Cavau
 Trésorière : Linda Vermeulen Sekkai

Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44
 mairie-trevol@orange.fr
 www.trevol.fr

AGENCE POSTALE

Mairie : 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
 mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

GRUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Directrice : Valérie Brivet
 04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
 6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie : 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE « AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis-Gadat
 04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis-Gadat

Infirmière : Angélique Majetniak
 04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute : Patrice Galan
 04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
 Sur rendez-vous

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

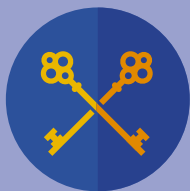
06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciets
 Secrétariat : 04 70 46 81 90
 Service d'urgence : 0890 21 04 30

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux
 04 70 42 60 78



PATRIMOINE LOCAL

Château de Demoret



Le château de Demoret est un fief remontant au XIV^{ème} siècle, probablement sur des bases plus anciennes, peut être templières.

Il était la propriété de Jean De Demoret, chevalier et procureur général du Bourbonnais, mort en 1362, et de son fils qui exerça les fonctions de Maître d'hôtel du duc de Louis II. La famille de Demoret donna des officiers importants aux ducs de Bourbon. En 1482 le château passe dans le giron de la famille de Montjournal, écuyer et premier chambellan du cardinal de Bourbon.

Au XVI^{ème} siècle, la seigneurie est vendue à Pierre de Bonnay, écuyer, également seigneur de Bessay et de Bonnay. La pierre tombale de Pierre de Bonnay se trouve dans la chapelle droite de l'église de Trévol.

Au XVII^{ème} siècle, la seigneurie de Demoret fut acquise par Jean Coiffier, importante famille bourbonnaise, procureur du Roi à Moulins, alors seigneur des Nonettes et de Demoret. La seigneurie de Demoret resta dans la famille Coiffier jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

Le 7 février 1790, au lendemain de la Révolution française, Jean-Louis Coiffier de Demoret, chevalier de Saint-Louis fut élu maire de la nouvelle commune de Trévol.

Simon Coiffier de Demoret, Officier de dragons au moment de la Révolution, émigre en Allemagne, et ne rentre en France que sous le Consulat et fut sous la Restauration député de l'Allier et recteur d'Académie à Amiens. Auteur de romans et



d'études historiques sous l'Empire, Il publia en 1814 une « Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé », on lui a attribué la paternité de l'expression « Sologne Bourbonnaise ».

La seigneurie passa au milieu du XIX^{ème} siècle, à la famille Golliaud, également propriétaire du domaine des Bédaures.

L'ancien château féodal, dont la façade était située au nord, fut alors reconstruit sur le même emplacement, entouré de douves en eau, dans un style néo-gothique, très en vogue à l'époque. Les caves voûtées et les piliers de l'ancien château soutiennent toujours le bâtiment actuel.

En 1975 le château subit un terrible incendie détruisant l'intégralité de la toiture ainsi que la totalité du deuxième étage. En façade sur la cour d'honneur, la maison possédait en outre un campanile sur la tour centrale et quatre lucarnes en bois sculpté. Tout fut détruit au cours de l'incendie. La hauteur de la toiture a dû être réduite de quatre mètres lors de sa reconstruction, lui donnant son aspect actuel.

En 2021 le château fut acquis par la famille Tarouilly, d'origine bretonne, passionnée de patrimoine français et de belles demeures. Les nouveaux propriétaires se sont engagés dans la rénovation de cette belle endormie afin de lui redonner son faste d'antan et toutes ses lettres de noblesse.